Département des Ardennes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DU LUXEMBOURG

Portes du Luxembourg
Communauté de Communes

Procédure de demande de Déclaration d'Utilité Publique liée au projet de création d'une déchèterie communautaire à Mouzon

DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Décembre 2023

Vu pour être annexé à la demande communautaire sollicitant auprès de M. le Préfet des Ardennes l'ouverture conjointe de l'enquête préalable à la D.U.P. et de l'enquête parcellaire.

Cachet de la CCPL et signature

Communauté de communes des Portes du Luxembourg
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Président
Frédéric LATOUR

DUMAY
Urbanisme & environnement
Ingénierie en infrastructures
Géomètre-expert

SARL BUREAU D'ÉTUDES DUMAY - 28 avenue Philippoteaux - 08200 SEDAN
E-Mail : **dumay@dumay.fr** - Tél. **03 24 27 87 87**
SARL au capital de 30 000 € - RCS Sedan – SIRET 533 395 638 00018
www.dumay.fr

OPQU OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES
GÉOMÈTRE-EXPERT N° 2011 B 2000 22
OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE N° 10 02 2155

Département des Ardennes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DU LUXEMBOURG

Portes du Luxembourg
Communauté de Communes

Procédure de demande de Déclaration d'Utilité Publique liée au projet de création d'une déchèterie communautaire à Mouzon

DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Décembre 2023

Vu pour être annexé à la demande communautaire sollicitant auprès de M. le Préfet des Ardennes l'ouverture conjointe de l'enquête préalable à la D.U.P. et de l'enquête parcellaire.

Cachet de la CCPL et signature

DUMAY
Urbanisme & environnement
Ingénierie en infrastructures
Géomètre-expert

SARL BUREAU D'ÉTUDES DUMAY - 28 avenue Philippoteaux - 08200 SEDAN
E-Mail : **dumay@dumay.fr** - Tél. **03 24 27 87 87**
SARL au capital de 30 000 € - RCS Sedan – SIRET 533 395 638 00018
www.dumay.fr

OPQU Office Professionnel de Qualification des Urbanistes
Géomètre-Expert N° 2011 B 2000 22
OPQIBI L'ingénierie qualifiée Certificat N° 10 02 2155

PROCÉDURE DE DEMANDE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE LIÉE AU PROJET DE CRÉATION D'UNE DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE À MOUZON

Bordereau des pièces du dossier d'enquête parcellaire[1]

1. PLAN PARCELLAIRE

2. LISTE DES PROPRIÉTAIRES

Pièces complémentaires :
Délibération du conseil communautaire du 13 avril 2023
Délibération du conseil communautaire du 7 décembre 2023

[1] Dans le respect de l'article R.131-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique